

Association EVEIL

**Table ronde organisée par le CEC
«Éducation à la citoyenneté : les initiatives
parascolaires »**

**Andrée SFEIR
13/12/2021**

1. Les actions en faveur de la citoyenneté et de l'éducation aux médias, avec un focus sur le milieu scolaire

1.1. A l'Ecole

1.1.1. L'acquisition des concepts et des capacités relatifs à la citoyenneté dans le cadre du système éducatif

Je rejoins les analyses de la Cour, en grande partie. La formation à la citoyenneté dans le cadre scolaire via le parcours citoyen est ambitieuse, sa mise en œuvre est complexe, elle n'est donc pas opérationnelle dans tous les établissements.

Peu d'heures sont dédiées à l'EMC : A l'Ecole 1H/semaine, au Collège 1H/2 semaines. L'évaluation au brevet des collèges a un impact positif sur cet enseignement. On peut regretter que le numérique ne soit pas intégré à l'EMC.

Par ailleurs, nous venons de rendre hommage, il y a 2 mois, à la mémoire du professeur Samuel Paty, il ne faut pas ignorer le climat scolaire tendu dans certains établissements.

Recommandation 1 : Former massivement les enseignants notamment à la mise en œuvre du parcours citoyen (il y a déjà eu des formations de grande ampleur à la laïcité), augmenter et sanctuariser les temps dédiés à l'Education à la citoyenneté, désigner un référent parcours citoyen dans chaque établissement avec une rémunération et une lettre de mission, intégrer la dimension numérique et faire des évaluations.

Un élément à mon avis ne ressort pas du rapport de la Cour :

La maîtrise du français écrit, lu, parlé, comme base nécessaire pour l'éducation citoyenne à l'école. Le jeune qui s'engage, connaît les règles du débat, sait argumenter. Sans connaissance du vocabulaire, sans apprentissage de l'oral, il ne peut le faire. Alors bien évidemment, ces compétences en Français font partie du tronc commun. Mais leur maîtrise est-elle suffisamment évaluée ?¹ les élèves sont-ils suffisamment soutenus dans cet apprentissage ? Or comment veut-on forger du commun sans pouvoir échanger ?

¹ Rapport Commission Enfance et adolescence « Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent » : « Faire preuve d'une exigence accrue sur la maîtrise du français et la formation au raisonnement »

1.1.2. L'éducation aux médias

L'éducation aux médias est axée sur le discernement, à juste titre. Mais l'éducation aux médias est le parent pauvre.

Or aujourd'hui c'est au travers de leur téléphone portable que les jeunes découvrent le monde.

D'autres dimensions pourraient être traitées :

- La sociabilité : A-t-on des « amis » sur les réseaux sociaux ? Les échanges de SMS remplacent-ils une vraie amitié ? Comment se construit-elle ? C'est quoi une « vraie activité partagée » ?
- La préservation de la sphère individuelle, de l'intime : qu'est-ce qu'on peut donner comme infos, images, qu'est-ce qu'on ne peut pas donner ?
- La sexualité : les images vues correspondent-elles à la réalité ? Mais comment n'être pas uniquement « censeur, normatif » et montrer que c'est « autre chose », que cela se construit... tout en respectant leur âge ?

Les réseaux sociaux que les jeunes utilisent ne sont pas ceux que nous utilisons. De plus les réseaux suivis par les jeunes changent constamment, il faut donc aussi intégrer de ce fait, le « mouvant ». Leur « parler », nécessite de donner des exemples des outils qu'ils utilisent et qu'il faut donc renouveler les supports en permanence. Au-delà des « outils » et logiciels qui changent, au-delà des « générations » (il paraît que désormais il y a une nouvelle génération tous les « 5 ans » ?), quels principes souhaitons-nous transmettre ?

Recommandation 2 : Dédier des temps obligatoires mais « passionnants », et « participatifs » et non pas « normatifs » à l'Éducation aux médias et à l'information dans les différentes disciplines, et développer la faculté de discernement des jeunes.

Aujourd'hui, comment réinventer l'approche des questions de citoyenneté et d'éducation, avec les « outils utilisés » par les jeunes aujourd'hui ?

1.1.3. Focus sur les actions en faveur de la citoyenneté en milieu scolaire de l'association EVEIL

Présente dans toutes les académies, ÉVEIL sensibilise les jeunes sur les sujets de citoyenneté dans le cadre scolaire. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, l'association crée des contenus pédagogiques en complémentarité avec les programmes scolaires et en co-construction avec le ministère de l'Éducation nationale.

Son action s'inscrit dans le cadre de La loi « égalité et citoyenneté » du 22 décembre 2016. Le titre I de la loi crée les conditions de la généralisation d'une culture de l'engagement citoyen tout au long de la vie et renforce la priorité jeunesse du Gouvernement.

Depuis 1993, 60 000 interventions ont été réalisées, 2 025 000 élèves sensibilisés, 75 000 élèves sont sensibilisés chaque année : 2500 interventions par an en moyenne, De 2017 à 2021 : 9 671 interventions réalisées et 241 775 élèves sensibilisés, dans 30 académies, en France métropolitaine et dans les Outre-Mer.

Citoyenneté

Beaucoup de programmes déployés, d'ampleur limitée (une ou plusieurs académies), avec le soutien de plusieurs partenaires publics :

a. Programme « Lycéens et collégiens contre les discriminations » en partenariat avec la DILCRAH

L'association ÉVEIL propose, avec le soutien financier de la DILCRAH, une action de sensibilisation aux valeurs de la République et à l'engagement citoyen durant le temps scolaire en priorité dans les collèges des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville des départements d'Ille-et-Vilaine (35), Meurthe-et-Moselle (54), Seine-et-Marne (77), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) et Val d'Oise (95), de l'Allier (03), de Haute-Garonne, des Alpes de Haute-Provence (04), de Paris (75), des Yvelines (78), du Val de Marne (94), dans l'Eure (27), dans la Drôme (26). Ces interventions et forums ont été présentés durant la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme. Ce programme a pour objectifs de lutter contre les stéréotypes et tout type de discrimination et de sensibiliser à la connaissance de l'autre, à l'égalité, au vivre ensemble et à l'engagement citoyen. De 2017 à 2021, environ 7 000 jeunes ont participé à ce programme sur 10 académies : Paris, Créteil, Versailles, Toulouse, Clermont-Ferrand, Aix-Marseille, Rouen, Caen, Grenoble.

b. Programme « Jeunes citoyens, parlons discrimination » en partenariat avec CGET Normandie

La citoyenneté est une construction progressive : prendre conscience de l'impact des préjugés et des stéréotypes discriminatoires et les déconstruire permet de favoriser la cohésion sociale et donne envie d'agir ensemble. Entre 2017 et 2018, l'association ÉVEIL, avec le soutien financier du Commissariat général à l'égalité des territoires, a proposé « Jeunes citoyens, parlons discriminations ! ». Environ 1 800 jeunes ont suivi ce programme sur 2 académies : Caen et Rouen.

c. Programme « Lycéens franciliens pour la citoyenneté » en partenariat avec la Région Île-de-France

L'association ÉVEIL a conçu et réalisé pour les lycéens d'Île-de-France, un programme d'intervention sur le thème de l'égalité entre les garçons et filles. Très attendues par des professeurs investis sur la thématique, les interventions ont pu contribuer à faire évoluer les élèves sur ces questions. De 2017 à 2021 environ 10 000 jeunes ont participé à ce programme sur les trois académies, Paris, Créteil, Versailles.

d. Programme « Jeunes tous citoyens » en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts de Seine

Entre 2019 et 2021, l'association ÉVEIL, a proposé le programme « Jeunes tous citoyens ! » sur les valeurs de la République, pour lutter contre les actes de haine et les discriminations. 500 jeunes de l'académie de Versailles ont suivi ce programme.

e. Programme « le Tribunal du Numérique » en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines

L'association ÉVEIL, soutenue par le territoire d'action départementale Boucle de Seine (TAD 78, Yvelines), propose un programme de sensibilisation sur le thème des usages citoyens du numérique et des réseaux sociaux destiné aux collégiens : « le Tribunal du numérique ». Sous forme de challenges numériques et conférences-débats, il promeut les bonnes pratiques numériques chez les jeunes. En 2020-21, 50 jeunes de l'académie de Versailles ont suivi ce programme.

f. Programme « Filles-garçons, ensemble pour l'égalité ! »

Entre 2019 et 2021, le programme « Filles-garçons, ensemble pour l'égalité ! » vise à sensibiliser les collégiens de l'académie d'Aix-Marseille à la lutte contre toutes les formes de discriminations et à promouvoir l'égalité filles-garçons. Les élèves sont sensibilisés à l'analyse et aux déconstructions des stéréotypes et préjugés et informés sur le cadre juridique relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes. Environ 1200 jeunes ont suivi ce programme.

g. Programme « Collégiens parisiens, ensemble pour l'égalité » en partenariat avec la Ville de Paris

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes constitue l'une des valeurs fondamentales de notre société. Mais si l'égalité entre les hommes et les femmes est acquise en droit, elle n'est pas toujours une réalité. Pour promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations de genre, l'association ÉVEIL, avec le soutien de la Mairie de Paris, a proposé des interventions aux collégiens parisiens avec le programme « Collégiens parisiens, ensemble pour l'égalité ». Une réunion a été organisée en amont des interventions dans chacun des quatre collèges pour préparer les encadrants du collège à l'action. De 2017 à 2020, 700 jeunes ont suivi ce programme sur l'académie de Paris.

h. Prix Eveil à la Citoyenneté

En janvier 2015, la première édition du Prix ÉVEIL à la citoyenneté était lancée suite aux attentats de Charlie Hebdo. Ce prix a pour objectifs d'encourager les collégiens, citoyens, lycéens et apprentis à s'interroger sur ce que signifie pour eux la citoyenneté, de développer leur créativité et leur participation à la vie de la société. Les jeunes explorent le droit à la liberté d'opinion et d'expression et mesurent l'étendue des responsabilités qui l'accompagnent. Après un travail important de réflexion, ils s'inspirent, pour le scénario, d'histoires vécues, individuellement ou collectivement au sein de l'établissement. Puis ils expriment avec leurs mots, leurs images et leur cœur, un message fort sur l'engagement citoyen de la jeunesse. Le jury est composé de l'association ÉVEIL, du Défenseur des Enfants et de représentants de l'Éducation nationale et du monde artistique et professionnel. 400 élèves participants chaque année dont 200 présents à la cérémonie de remise de prix.

Europe

Programme « L'identité culturelle européenne » en partenariat avec les Ministères et l'AEDE :

L'association a mis en place un programme de Rencontres-débat sur la citoyenneté européenne en partenariat avec ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Éducation nationale et l'AEDE.

Parce que les jeunes sont des acteurs-clés dans la construction européenne, il est essentiel de solliciter leur participation dès à présent. L'association ÉVEIL, a animé des interventions consacrées à la diversité culturelle européenne et aux valeurs qui unissent tous les pays de l'Union européenne. Environ 2500 jeunes des académies de Paris, Créteil, Versailles ont suivi ce programme.

Orientation – insertion

Les programmes d'accompagnement aux choix d'orientation et professionnel sont appréciés des jeunes et de leurs professeurs et sont déployés à un niveau significatif :

a. Programme « Parcours Avenir Propreté » avec le partenariat de la Fédération des Entreprises de Propreté

Depuis 2008-2009, l'association ÉVEIL met en œuvre des programmes sur les métiers de l'entreprise avec un focus sur les métiers de la propreté. La Fédération des Entreprises de Propreté confie l'animation d'interventions à l'association, dans le cadre d'une convention ministérielle. Actuellement, les interventions du programme « Parcours Avenir propreté » sont proposées aux collèges de 13 académies de France métropolitaine (Aix-Marseille, Lyon, Nice, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Orléans-tours, Rennes, Nancy-Metz, Paris, Créteil et Versailles) dans le cadre des Parcours d'avenir. Ludiques, ces interventions ont notamment pour objectif de faire découvrir l'entreprise et de faire changer le regard des jeunes sur le secteur d'activité de la Propreté. 25 000 jeunes des académies de Aix-Marseille, Lyon, Nice, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Orléans-tours, Rennes, Nancy-Metz, Paris, Créteil et Versailles ont participé à ce programme.

b. Programme « Tremplin Stage Roubaix » avec le partenariat de la Ville de Roubaix

La problématique de la réussite scolaire et professionnelle des jeunes Roubaisiens est au cœur de la préoccupation de la Ville de Roubaix. L'opération « Tremplin stage Roubaix » a été mise en place de septembre 2017 à juin 2021 afin de les aider à concrétiser leur recherche de stage en lien avec leur projet professionnel. L'association ÉVEIL a mis en œuvre ce programme dans ce territoire à travers la réalisation d'interventions en classe, un accompagnement individualisé des élèves en difficulté, la fédération d'un réseau de professionnels, la réalisation d'un travail de recherche sur les freins à la recherche de stage. Environ 8 000 jeunes de l'académie de Lille ont suivi ce programme.

Développement durable

Les programmes sur l'éco-citoyenneté très demandés par les professeurs, sont appréciés des jeunes dès leur plus jeune âge et sont déployés sur l'ensemble du territoire avec des partenariats publics-privés :

a. Programme « Pour Paris demain, devenons éco-citoyens » » avec le partenariat de la Ville de Paris / Dalkia Smart Building

En 2012, l'association ÉVEIL, a co-construit le programme « Pour Paris demain, devenons éco citoyens » avec l'Inspection d'académie de Paris (Madame Souron et Christelle Muniglia-Raynal) avec le soutien de la Mairie de Paris et EDF Optimal solutions. Ce programme proposé à 100 écoles parisiennes permet une action de sensibilisation au développement durable, vu sous l'angle de l'énergie et des économies d'énergie. Environ 27 000 jeunes élèves de l'académie de Paris ont suivi ce programme.

b. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole propose une offre d'animations et d'activités afin de contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable de la population. C'est dans ce cadre que l'association ÉVEIL, a mis en œuvre le programme « Un Agenda 21 dans mon école ! », qui se présente sous forme de deux animations d'une durée de 3h réalisées sur le temps scolaire, à la demande des équipes pédagogiques des écoles primaires de l'agglomération d'Amiens. Les objectifs consistent à sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 au développement durable et à tous ses enjeux, leur faire prendre conscience de l'importance de comportements éco-citoyens, tout en accompagnant le professeur et les élèves dans la définition collective d'un Agenda 21 scolaire. 300 jeunes élèves de l'académie d'Amiens ont suivi ce programme.

c. L'association ÉVEIL a proposé un programme de sensibilisation aux économies d'énergie au sein du lycée Claude Chappe de Nanterre en partenariat avec la région Île-de-France et son prestataire COGEMEX. L'implication citoyenne constitue le tronc commun de cette action : comprendre les objectifs des travaux engagés et accepter les évolutions proposées afin d'agir au quotidien pour un mieux vivre ensemble au lycée. Les objectifs étaient de sensibiliser et engager les jeunes afin de réduire la consommation d'énergie du lycée. De même, entre 2019 et 2021, dans le cadre des travaux de réfection du Lycée Claude Galilée de Cergy-Pontoise, l'association ÉVEIL a réalisé des actions de sensibilisation aux économies d'énergie. 250 jeunes ont suivi ce programme.

d. Programme « Génération Energie » en partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique et solidaire, l'ADEME et ENI

De 2019 à 2021, le programme « Génération Energie » proposé en partenariat avec ENI dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et l'ADEME a pour ambition de sensibiliser collégiens et lycées à la transition écologique, aux éco-gestes et aux enjeux des économies d'énergie. Ce programme est piloté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'ADEME avec le concours de l'Education nationale. Il s'adresse à tous les collégiens et lycéens de France métropolitaine et d'Outre-Mer. Il s'articule autour de 3 piliers : une intervention en présentiel, une plateforme digitale et des concours créatifs. Les contenus pédagogiques ont été élaborés en co-construction avec des enseignants et universitaires spécialistes du développement durable et revus par l'Inspection générale dans le cadre du Comité de Pilotage.

Le programme s'inscrit dans la première thématique de l'appel à programmes 2018 du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : « Démultiplier l'éducation aux économies d'énergie auprès des publics scolaires ».

Son objectif est de sensibiliser, d'ici juin 2022, 4 000 à 10000 classes de collégiens et de lycéens aux enjeux liés aux économies d'énergie et aux différents leviers du quotidien pour les mettre en œuvre. La responsabilisation des élèves est centrale, ils

peuvent aussi devenir ambassadeurs d'économies d'énergie au sein de leur famille et auprès de leurs camarades. 4400 interventions ont été réalisées et 110 025 jeunes de toutes les académies ont participé à ce programme.

Selon les conférenciers, les élèves se montrent pour la plupart actifs, motivés et impliqués. Ils prennent conscience des enjeux environnementaux, adhèrent aux écogestes et sont pourvoyeurs de solutions pour leurs collègues sur les questions écologiques. Les équipes pédagogiques présentes lors des interventions sont très concernées par le sujet. Les interventions permettent aux élèves de mener une réflexion sur les actions réalisables au quotidien, chez eux, avec leurs parents, ou dans leur établissement.

1.1.4. La mise en pratique de la démocratie dans les établissements scolaires

Suite au rapport Torini, George Pau-Langevin, présentait en 2013, l'Acte II de la vie lycéenne comme une révolution dans l'Ecole, afin de responsabiliser les élèves et leur permettre d'agir de manière autonome. Depuis on a décliné les CVL : CVC, Conseils d'école. Il y a des représentations académiques, nationales. Mais cette vie lycéenne, collégienne... a une consistance différente selon les établissements et généralement peu de consistance. L'engagement en tant que délégués malgré des avancées est encore trop peu valorisé.

Les éco-délégués ont davantage de succès, preuve que le souhait d'engagement existe.

Recommandation 3 : La démocratie à l'Ecole progresse lentement. Une des propositions du rapport cité plus haut était de valoriser les engagements des jeunes comme délégué ou même comme membre d'une association.

1.2. En dehors de l'Ecole

Plus généralement, amplifier la participation des jeunes à la citoyenneté suppose de reconstruire le lien de confiance de la société en sa jeunesse, de l'informer, de reconnaître sa place et ses aspirations.

Les « regards sur » et la définition de la « citoyenneté », sont pluriels et ne sont pas du tout les mêmes chez les jeunes et chez les adultes.

L'acceptation classique du citoyen (droit de vote, d'éligibilité, d'accès à la fonction publique...), soumis à des devoirs et au respect des lois au nom de l'intérêt général est bien loin de la compréhension des jeunes.

Pour les jeunes, avoir un avenir, un job, lutter contre le réchauffement climatique, être connecté, constituent des préoccupations plus essentielles. Les jeunes s'engagent,

dans la protection de la planète, de la biodiversité, dans l'humanitaire. Ils sont plus réticents vis-à-vis de la chose publique.

Le périmètre de la citoyenneté évolue, son sens profond aussi.

Comment intègre-t-on ce que signifie être citoyen, pour eux ? sans pour autant galvauder le terme. Comment prendre en compte tant leurs préoccupations que la manière dont eux-mêmes témoignent de leurs engagements et combattent, même si ce n'est pas forcément la nôtre.

Comment revisiter la citoyenneté et même la démocratie dans un monde hyper connecté ?

Les jeunes vivent souvent dans un climat de violence, ils ne se sentent pas assez protégés, pas assez reconnus.

Les adolescents considèrent qu'ils ne sont pas écoutés.

Les médias ont parfois tendance à confondre jeunesse et délinquance. Aujourd'hui hors la presse jeunesse, les grands médias s'adressent peu ou pas aux jeunes. Les jeunes se tournent vers des médias différents ; Nous n'avons plus les mêmes sources d'information.

Recommandation 4 : En application de la CIDE, l'association EVEIL demande, avec le COFRADE, l'effectivité du droit à une information appropriée pour les jeunes. Le service public de télévision et les grands médias doivent apporter leur contribution en cohérence avec des objectifs bien définis.

L'association EVEIL et le COFRADE recommandent aussi d'associer davantage les jeunes à la vie de la Cité et de reconnaître leur contribution.

En France, nombre de jeunes souhaitent s'engager pourtant leur participation aux élections est faible. Et ailleurs ? En Allemagne la préoccupation d'une participation de la jeunesse aux élections est également très réelle². Une initiative commune pourrait-elle être prise, sur la citoyenneté ? Avec le changement de gouvernement en Allemagne et l'imminente présidence française de l'Europe, le contexte apparaît favorable.

Recommandation 5 : Nous recommandons un engagement politique au plus niveau pour une éducation à la citoyenneté, une mobilisation nationale associant les jeunes, la société civile et les médias, voire une initiative franco-allemande dans le cadre de la Présidence française de l'Union.

² Edito de la newsletter de l'OFAJ septembre 2021 en annexe

2. Le recrutement et la fidélisation des bénévoles et volontaires, et leur profil à l'association ÉVEIL

Quatorze membres bénévoles de l'association EVEIL exercent leurs fonctions au sein du Conseil d'administration, du Bureau, du Comité Citoyen et du Comité Citoyen Jeunes (étudiants à l'université).

Les membres de l'association sont issus des cadres de l'association (fondateurs, anciens salariés...), de l'Education nationale ou sont des personnes qualifiées en matière d'éducation citoyenne. Les bénévoles de l'association sont fidèles depuis plusieurs années à l'association et ont la conviction que sa mission auprès des jeunes est essentielle, à toute époque.

Néanmoins le recrutement de nouveaux membres s'impose. C'est un défi car les actifs ne sont pas forcément disposés à donner de leur temps à cette période de leur vie professionnelle et familiale. De plus, l'adhésion à une association peut être conditionnée à une offre proposée par celle-ci.

3. Les relations avec la puissance publique : modalités d'agrément, sources de financement (proportion respective des administrations centrales et des collectivités locales), contrôle des conventions pluriannuelles d'objectifs...

L'association est agréée par l'Education nationale en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public. Tous les 5 ans, l'agrément est demandé et permet à l'association EVEIL d'intervenir au sein des établissements scolaires sur tout le territoire national.

Les sources de financement public proviennent majoritairement des administrations centrales (Europe et Affaires étrangères, DILCRAH...) dans le cadre de demandes de subventions et d'appels à projets.

Le financement des collectivités locales s'établit en seconde position et s'inscrit également dans le cadre d'appels à projets, de réponses à des marchés publics ou appels d'offre (région Ile de France, Conseils départementaux 78-92, Villes de Paris, Roubaix...).

Appels à projet, à manifestation d'intérêt, marchés publics, nécessitent d'être de plus en plus informés et formés pour y répondre. La réponse à un cahier des charges est chronophage pour un résultat aléatoire.

Observation 1 : Le concours financier du secteur public des administrations centrales est nécessaire mais est au final assez limité. Ces financements mobilisent beaucoup de ressources humaines et de temps pour monter des dossiers pour des programmes d'une envergure assez minime (en termes d'impact et de nombre). Le financement par des collectivités territoriales mobilise les mêmes efforts mais des programmes d'action souvent plus importants.

Observation 2 : Les concours publics ne permettent que rarement d'avoir une perspective. Un minimum de « durée » d'un programme d'intervention (3-4-5 ans) s'impose pour amortir le temps d'investissement, de formation, etc. Or les collectivités qui, théoriquement, fonctionnent sur un mandat, en réalité, relancent de plus en plus des appels à projet chaque année, ce qui crée une vraie incertitude.

Recommandation 5 : Un « portail » national qui recense tous les appels à projets pour simplifier la veille.

En 2018-19 les subventions représentaient 63% des entrées de l'association. Elles ont baissé de moitié depuis. Elles représentent moins de 10% en 2020-21. Les partenariats privés ont eux augmenté. Les fonds « privés » sont donc bienvenus. Ils nécessitent un partenariat étroit avec la puissance publique pour que l'objet soit bien orienté au service des valeurs professées.

4. Le service civique (évolution du nombre de jeunes accueillis, modalités de la formation civique et citoyenne, montée en puissance avec le plan 1 jeune, 1 solution)

Au COFRADE les jeunes en Service civique sont un vrai appui pour l'association et pour les jeunes, le COFRADE est une vraie chance d'entrer dans le monde des droits de l'enfant. A ÉVEIL, nous avons davantage de difficultés à avoir des candidats, en cause peut-être des locaux moins accessibles.

Depuis 2017, nous avons reçu cinq jeunes volontaires en Service Civique. Pour la plupart, ces jeunes étaient d'anciens stagiaires ou avaient participé aux actions de l'association. Les jeunes volontaires participent aux formations proposées par le Service Civique et se rendent également dans les écoles, pour se former aux méthodes pédagogiques de sensibilisation aux enjeux de citoyenneté des jeunes élèves de primaire, dans le cadre des ateliers périscolaires.

Observation : Les modalités d'accueil d'un jeune en Service Civique sont complexes. La définition même de la mission est problématique car il faut créer une mission « sur mesure ».

Exemple récent : Nous l'avons vu récemment pour rédiger l'annonce sur la plateforme du Service civique où chaque terme doit être choisi pour être validé. Au plan administratif, il y a beaucoup trop de procédures, de rapports, de formations des tuteurs qui au final ne rendent pas le Service civique attractif tant sur les missions qui peuvent être confiées que sur le recrutement des candidats.

5. Opinion sur le SNU

Ce dispositif répond-il aux aspirations et aux attentes de la jeunesse ? De quelles évaluations dispose-t'on ?

L'éducation à la citoyenneté impose cohérence et perspective, notamment dans les différents dispositifs proposés à la jeunesse.

6. Bilan de la mobilisation pendant la crise sanitaire

Durant la crise sanitaire que nous vivons encore actuellement, la première phase du confinement de mars 2020 a été gérée aussi bien que possible. L'équipe des permanents est restée en télétravail et s'est vite adaptée à la gestion de cette situation inédite. Le Conseil d'administration a géré au plus près la situation et décidé la mise au chômage partiel du personnel durant cette période ce qui a permis à chacun de traverser l'épreuve sans encombre. Toutes les interventions annulées sur cette période de fermeture des écoles ont été reprogrammées dès la réouverture et des contenus pédagogiques d'interventions à distance ont été conçus. Les intervenants ont tous été dotés de matériel de protection (masques, gel...) dès le début de la pandémie et se sont adaptés aux protocoles sanitaires successifs. La compréhension de nos partenaires a été exemplaire.

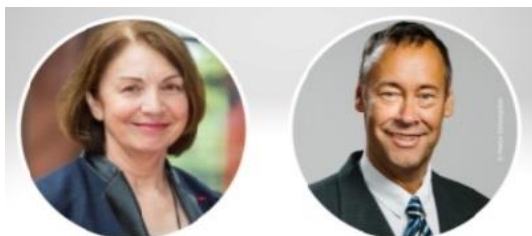
Accompagner tous les jeunes vers la citoyenneté active nous concerne tous, l'avenir de nos démocraties en dépend.

Annexe : Edito newsletter OFAJ septembre 2021

ACTUALITÉ 17.9.2021

Interview avec Andrée Sfeir et Thomas Krüger sur l'éducation à la citoyenneté À l'approche des élections fédérales en Allemagne, nous avons donné la parole à deux personnalités au service de la citoyenneté des jeunes : Andrée Sfeir, présidente de l'association ÉVEIL, et Thomas Krüger, président de l'agence allemande pour l'éducation citoyenne (bpb).

Publié par :



Le contexte électoral a été marqué par une abstention record aux élections régionales en juin dernier ; et la campagne pour les élections présidentielles a commencé. Comment évaluez-vous, avec l'association EVEIL (<https://eveil.asso.fr/>), l'éducation à la citoyenneté menée auprès de la jeunesse en France ?

Andrée Sfeir : L'éducation à la citoyenneté appartient d'abord aux parents. Elle est, en France, une mission essentielle de l'École de la République. Elle se déploie également dans le tiers temps de la vie du jeune, dans sa ville, dans les associations de jeunesse, sportives...

Or nous vivons aujourd'hui dans une société de plus en plus éclatée. Et tandis que nous assistons à une perte d'autorité des parents et des institutions, nous assistons à une montée en puissance sans précédent d'une communication omniprésente dans la vie de l'enfant et du jeune. Dans ces conditions, l'éducation à la citoyenneté devient évidemment plus complexe.

Être parent est difficile. Nombreux sont ceux qui demandent de l'aide comme le rappelle le rapport sur les 1000 premiers jours de septembre 2020. Il est important d'y répondre et de rendre visibles les aides à la parentalité, quand elles existent, pour « reparentaliser » les parents – sur lesquels repose la première éducation citoyenne. L'enfant forge dans sa famille son identité sociale et culturelle, il y acquiert ses premières leçons de savoir-vivre et de vivre ensemble.

À l'École, l'enfant va forger « du commun » et les enseignants, composant avec des traditions culturelles différentes, vont expliquer les règles de notre République, les principes que nous portons ensemble et ainsi accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté.

L'association EVEIL a pour mission l'éveil des jeunes à leur rôle de citoyens. À l'école, nos intervenants ne se substituent ni aux parents ni aux professeurs. Ils sont des tiers, experts, à l'écoute des jeunes,

qui ouvrent des espaces de discussion et de débat. En classe, ils les aident à décoder des situations de la vie quotidienne, à mieux nommer ce qu'ils ressentent ; par exemple, ai-je vécu une injustice ou une discrimination ? Ils les aident aussi à identifier les rôles qu'ils peuvent endosser à l'école, dans leur ville : délégué à l'écologie, membre d'une association, membre d'un Conseil de jeunes... Notre ambition est de rendre concret le concept de citoyenneté active, ce concept qui est notamment porté par les instances européennes et le Conseil de l'Europe, en vue de vivifier la vie démocratique dans nos pays européens. La citoyenneté active suppose d'amener les individus à s'interroger, à entrer dans une démarche analytique et critique, de les informer et les faire participer sur tous les sujets sur lesquels ils peuvent se déterminer, de susciter leur engagement.

En France, nombre de jeunes souhaitent s'engager. Pourtant leur participation aux élections est faible. Face à ce défi majeur, notre pays a besoin d'une mobilisation nationale en faveur de l'éducation à la citoyenneté de la jeunesse, associant les jeunes, la société civile et les médias.

Les élections allemandes se tiennent dans quelques jours. Dans ce contexte électoral, comment analysez-vous à la bpb (<https://www.bpb.de/>) les enjeux de l'éducation citoyenne en Allemagne ?

Thomas Krüger : De nombreuses élections ont lieu cette semaine. Dans le cadre des campagnes électorales, nous avons pu observer à plusieurs reprises des vagues de désinformation ciblées et la propagation de « fake news », notamment pendant les campagnes électorales. Il est donc indispensable, dans le domaine de l'éducation citoyenne, de proposer des ressources et de montrer comment reconnaître les « fake news » et comment y réagir. Mais pour lutter contre leur diffusion, nous devons atteindre toutes les couches de la société et leur fournir des informations adaptées. Il faut ici rappeler que l'éducation politique ne consiste pas seulement à diffuser des informations. Elle consiste également à fournir les outils nécessaires qui permettront à chacune et chacun de jouer un rôle actif dans la vie citoyenne. Concrètement, il peut s'agir de supprimer un message WhatsApp douteux au lieu de le transférer. Ou encore de se rendre dans un bureau de vote le 26 septembre prochain.

Comment les projets citoyens peuvent-ils favoriser l'éducation citoyenne des jeunes en Europe ?

Andrée Sfeir : L'association EVEIL anime des ateliers et des interventions dans les établissements scolaires sur le développement durable et sur l'écocitoyenneté. À l'école, dès le plus jeune âge, des ateliers ludiques, dynamiques utilisant l'art, l'expérimentation, participent à développer l'esprit critique des enfants. Les enfants réfléchissent sur leurs choix, développent des comportements en lien avec l'environnement et acquièrent une conscience écologique.

L'association EVEIL intervient sur l'éducation à la citoyenneté européenne. Dans ce cadre, elle organise des rencontres entre des jeunes Européens de différents pays. Leur curiosité et leur écoute mutuelle démontrent déjà tout l'intérêt de ce type de projets citoyens. Les stéréotypes se déconstruisent lors de la rencontre. Le partage riche et confiant entre pairs est porteur pour tous les participants de nouveaux rêves et challenges.

Depuis 2015 et les attentats contre Charlie hebdo, EVEIL organise chaque année un concours vidéo sur le droit à la liberté d'opinion et le droit à la liberté d'expression. La capacité des jeunes à s'exprimer sur ce média est confondante. Leurs vidéos visent juste et démontrent à quel point les jeunes sont attachés à la démocratie. En 2021, les angles qu'ils avaient choisis en témoignent. Quelques exemples : dénonciation des discours de haine, piratage informatique et liberté d'expression journalistique, hommage poétique à la liberté et à Paul Eluard, etc.

Au cours de l'été 2021, la bpb et l'OFAJ ont développé ensemble un programme franco-allemand spécialement consacré à l'éducation citoyenne. Quelles sont vos attentes vis-à-vis des porteurs de projet en Allemagne, en France et en Europe ?

Thomas Krüger : La coopération prévue pour une durée de trois ans entre nous, la bpb, et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, n'a pas uniquement pour objectif de faire progresser la participation politique en France et en Allemagne. Il s'agit aussi de conforter la démocratie dans toute l'Europe. Particulièrement à l'approche des élections fédérales de 2021 en Allemagne et de l'élection présidentielle de 2022 en France : nous voulons que les jeunes s'impliquent activement dans la vie politique. Car l'avenir de l'Europe est entre les mains de la jeunesse. Sa participation et son engagement permettent de défendre les valeurs démocratiques européennes au-delà des frontières.

Quels sont les conseils de l'association EVEIL pour amplifier la participation des jeunes à la citoyenneté ?

Andrée Sfeir : Les jeunes vivent trop souvent dans un climat de violence. Ils ne sentent pas assez protégés, pas assez reconnus. Les adolescents considèrent qu'ils ne sont pas écoutés. Les médias ont parfois tendance à confondre jeunesse et délinquance. Les adultes doivent rétablir un lien de confiance.

Les jeunes s'engagent, dans la protection de la planète et de la biodiversité, dans l'humanitaire. Ils sont plus réticents vis-à-vis de la chose publique. En application de la CIDE, l'association EVEIL demande l'effectivité du droit à l'information pour les jeunes. Elle recommande aussi de les associer davantage à la vie de la cité et de reconnaître leur contribution.

Accompagner tous les jeunes vers la citoyenneté active nous concerne tous, l'avenir de nos démocraties en dépend. Comment impliquer davantage les jeunes dans les décisions démocratiques et quelles sont les offres de la bpb à destination de la jeunesse ?

Thomas Krüger : Afin d'impliquer activement les jeunes dans les processus politiques, nous devons proposer une éducation citoyenne qui corresponde aux centres d'intérêt des jeunes adultes. Quels sont actuellement les sujets qui les mobilisent ? Quels formats et relais sont plébiscités et pour quelles raisons ? Nous voulons développer notre offre en coopération avec les jeunes. C'est pourquoi nous travaillons sur la base des tendances actuelles avec des personnes spécialisées dans la création de contenus pour les réseaux sociaux. Grâce à cette coopération, nous pouvons faire preuve de flexibilité et d'authenticité et fournir des supports d'information politique très accessibles. Avec les nombreuses élections qui se tiennent cette année, nous avons conçu des offres spécifiques pour ce groupe cible. À titre d'exemple, nous proposons la série « ABDELKRATIE goes wählen (<https://www.bpb.de/lernen/projekte/abdelkratie/337793/abdelkratie-goes-waehlen>) » sur YouTube, où deux humoristes fournissent des informations de manière ludiques sur le système électoral allemand. Et avec la série « GenZ meets Wahlen (https://www.youtube.com/playlist?list=PLWHmptl7dhXF5X22NK_KktE39cZrmn7f) », le youtubeur darkviktory a produit six courtes vidéos d'animation sur les élections au Bundestag. Sans oublier le Wahl-O-Mat (<https://www.bpb.de/politik/wahlen/wahl-o-mat/>), notre outil le plus connu, qui s'adresse également aux jeunes. C'est sans doute d'ailleurs parce que les jeunes électrices et électeurs sont fortement impliqués dans la création du Wahl-O-Mat